

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 91 (1940)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Affaires de la Société

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 21.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sa mesure, pour autant que sa santé le lui eût permis. Il laisse à ses collègues le souvenir d'un fidèle et bon camarade.

Que sa famille veuille bien trouver ici l'expression de nos regrets sincères.

Lz.

---

## AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

### Avis du caissier.

Les membres de la Société forestière suisse sont priés de payer la *cotisation annuelle de 12 fr.*, en utilisant le formulaire postal annexé à ce cahier (chèque VIII 11.645). Pour ceux qui ne l'auraient pas fait, cette cotisation sera perçue par remboursement.

Zurich, Ottikerstrasse 61.

Le Caissier : *H. Fleisch.*

---

## COMMUNICATIONS.

### Hormones de croissance des racines.

Bien que la régénération naturelle des forêts se pratique de plus en plus, il est certains cas en sylviculture où la plantation reste de rigueur. Ainsi, en montagne, la reforestation de surfaces nues ne peut guère se pratiquer autrement.

Pour garnir les vides, on a recours aujourd'hui aux essences auxiliaires, aux feuillus particulièrement.

Le bouturage a semblé, d'abord, le moyen rêvé pour faire vite et bon marché. On s'est bientôt aperçu qu'avec cette méthode le déchet était considérable. On a essayé, ensuite, pour la verne particulièrement, avec des chicots auxquels étaient encore attachées quelques racines. Finalement, c'est la méthode, longue mais sûre, du semis en pépinière qui a prévalu.

Aujourd'hui, il est question de revenir purement et simplement au bouturage et ceci non seulement pour quelques essences seulement, mais pour de très nombreuses espèces végétales !

Les hormones de croissance des plantes et des animaux, découverte relativement récente, sont obtenus aujourd'hui par synthèse et mis en vente dans le commerce. Ainsi, la maison Hoffmann-La Roche, à Bâle, lance un nouveau produit, le « Roche 202 », qui doit permettre le bouturage de presque toutes les plantes, de plusieurs ligneuses en particulier.

Nous avons fait avec ce produit un modeste essai, à l'aide des essences suivantes : érable plane, sorbier des oiseleurs et alisier, verne blanche, mélèze. Il suffit de tremper pendant quelques heures, dans le liquide fortement dilué avec de l'eau, la partie des boutures à mettre en terre, pour favoriser grandement la formation de racines.